https://sntrscgt.vjf.cnrs.fr/spip.php?article2738

APRÈS LA CASSE DU CODE DU TRAVAIL, PUIS CELLE DU STATUT DE LA FONCTION PUBLIQUE, C'EST MAINTENANT ANTOUR DE NOS RETRAITES!

- PUBLICATIONS - Tracts et Communiqués - TRACT SNTRS-CGT -

Copyright © SNTRS-CGT - Tous droits réservés

Copyright © SNTRS-CGT Page 1/2

CODE DU TRAVAIL, PUIS CELLE DU STATUT DE LA FONCTION PUBLIQUE, C'EST MAINTENANT AU TO



•

•

•

•

_

A A

Copyright © SNTRS-CGT Page 2/2